

CONSEIL MUNICIPAL

25 juillet 2023

Spectateurs présents : Thierry Dran, Annie Candela

Absents excusés : Béatrice KANDEL qui donne pouvoir à Catherine PUJOL, Vincent ODILLE qui donne pouvoir à David VILABOY, Mickaël FLEURY qui donne pouvoir à Vincent BONNAIRE

Secrétaire de séance : M. Krebs Didier

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACHAT D'AGRES DE FITNESS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il a été prévu au budget l'achat de plusieurs postes ou d'un ensemble d'agres de fitness.

Madame le Maire propose à l'assemblée de réaliser une étude de marché et de solliciter des subventions pour réaliser cet achat.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA SECURISATION DEVANT LA MAIRIE

Madame le Maire informe l'assemblée que la sécurisation de la circulation devant la mairie réalisée en 2009 n'est plus efficace et que des installations ne sont plus aux normes.

Après une étude menée avec le Conseil Départemental de la Marne, une solution d'amélioration de la circulation a été retenue en partie.

Madame le Maire propose à l'assemblée de solliciter des subventions pour réaliser ces travaux et de recourir à l'expérience d'un maître d'œuvre afin de bien cibler les besoins.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

DELIBERATION TARIFS LOCATIONS MOBILIER SALLE MULTIFONCTION

Les tarifs actuels de location sont d'1.20 € pour un banc et 2 € pour une table.

Le conseil municipal propose les tarifs suivants : 2.50 € pour un banc et 5 € pour une table dans la limite de 5 tables et 10 bancs par journée de location.

Une caution de 200 € sera demandée.

En cas de dégradations importantes et/ou d'incivilités, les locations ultérieures seront refusées à l'organisateur responsable.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

INFORMATIONS SYMSEM

Madame le Maire énonce différents chiffres sur le tri :

Le coût facturé par habitant :

2018 : 78,00 €

2019 : 78,00 €

2020 : 83.86 €

2021 : 85,89 €

2022 : 94,67 €

Ainsi que l'évolution d'ordures ménagères résiduelles en kg/hab./an :

2018 : 184

2019 : 151

2020 : 142

2021 : 145

2022 : 144

QUESTION DIVERSES

-Un arrêté a été pris pour informer de la liste des biens sans maîtres avec un affichage obligatoire de 6 mois pour les lotissements du Jardinnet et des Quinconces. Cet affichage pourrait potentiellement permettre de retrouver les propriétaires.

-Une subvention a été accordée pour les luminaires des lotissements à hauteur de 26 355 € (fonds vert).

-Passage des câbles pour la route de Saint Quentin : l'entreprise n'a pas encore toutes les informations, ni le tracé définitif. Des informations plus précises devraient être transmises au conseil municipal à la rentrée.

-Une première facture a été transmise à EDF OA pour la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques d'un montant de 4 767.34 €.

-Une réunion a eu lieu avec le club de foot pour faire un point sur les travaux réalisés dans les vestiaires car quelques dysfonctionnements ont été signalés.

-Une conférence des Maires va avoir lieu le jeudi 14 septembre de 9 h 00 à 17 h 00 à Vitry-la-Ville et Madame le Maire demande si une personne pourra la représenter à cette réunion.

TOUR DE TABLE

Mr Philippe Jules propose d'inscrire les deux noms des morts pour la France sur le monument aux morts.

Mr Thierry Alips demande quels sont les propriétaires des terrains de l'école et de la longère. Madame le Maire indique que la CCMC a acquis le terrain de la longère. Le reste appartient encore à la mairie, c'est pourquoi le conseil municipal devra réfléchir à l'évolution du projet autour de la maison d'assistantes maternelles afin de faire des propositions à la CCMC.

Mme Evelyne Dran demande quand sera remplacé le miroir en face de la ruelle Robert. Madame le Maire indique que l'achat est prévu avec d'autres panneaux de la commune.

Mr Patrice Laurent indique qu'une réparation de fuite à été faite ruelle Bel Air par Véolia mais le bitume n'a pas été refait et indique qu'il faudra le rappeler à Véolia.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 h 30.

Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 19 septembre 2023.